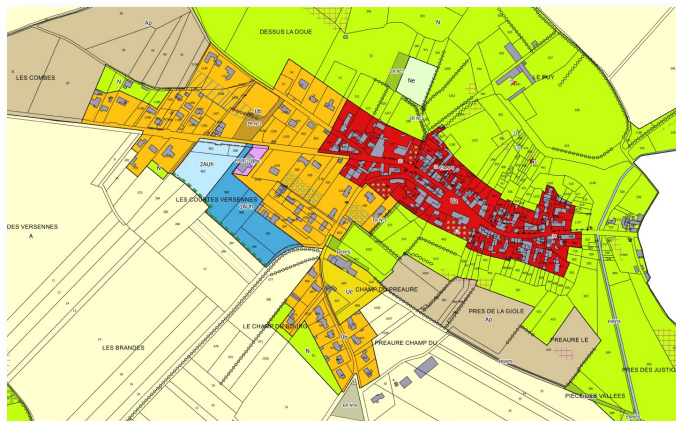


► Approbation du PLU : Vers un Avenir Urbain Durable

La révision du Plan Local de l'Urbanisme a été approuvée au conseil municipal du 8 juillet 2025 et sera opposable dès la réalisation de la dernière mesure de publicité. Cette révision découle d'un long travail entamé en janvier 2021 par les élus municipaux, avec le soutien du bureau d'études UH de St Sauvant. Remplaçant le PLU de 2007, cette mise à jour intègre les évolutions législatives telles que la loi Grenelle, définissant les concepts de trame verte et bleue, la loi ELAN visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, la loi ALUR et la loi Climat et résilience.

Ce processus de révision a également incité les élus à considérer les enjeux environnementaux, en renforçant les mesures de protection du paysage et de la biodiversité. La préservation du cadre de vie passe par l'identification et la protection des trames vertes et bleues, incluant les cours d'eau et les zones humides pour la trame bleue, ainsi que la végétation remarquable pour la trame verte.

Par ailleurs, ce nouveau PLU vise à identifier les zones urbaines pouvant évoluer ou se densifier tout en limitant l'impact sur les espaces agricoles. Bien qu'étant un document réglementaire, nous aspirons à ce que le PLU soit un outil favorisant la cohabitation harmonieuse,



Plan de zonage du bourg.

contribuant au bien-être à Champagne à long terme en préservant et améliorant continuellement notre cadre de vie et notre environnement quotidien.

En parallèle du PLU, deux études ont été menées :

- le schéma directeur d'assainissement (par le syndicat Eau17),
 - le schéma directeur des eaux pluviales (par la CARO).
- Ces deux études, consultables en Mairie, n'ont fait l'objet que de remarques mineures et ont été validées.

► Le coin des incivilités

Je vous laisse juger des images ci-dessous et qui concernent les interminables incivilités... Des actes qui exaspèrent tout le monde. Pourquoi aller vider ses déchets dans la nature alors que l'on a une déchetterie à deux pas ? Est-ce la fainéantise ? Est-ce la bêtise ? Ou les deux...

Dès qu'un dépôt est repéré, le personnel de la commune va le ramasser et pendant qu'il fait cela, il ne fait pas autres choses... **C'est exaspérant !!! Je vous laisse juger par vous-même...**



Un ou une automobiliste qui a oublié de laisser son adresse.



La vitre de l'abri bus cassée par un impact de balle ou un caillou...



Deux candélabres peints en noir au passage surélevé du côté de Pont l'Abbé !!!

Les candélabres des deux passages surélevés restent allumés toute la nuit pour une question de sécurité.

Alors pourquoi les peindre ???



Un dépôt sauvage dans le chemin d'un bois...



Et je n'oublie pas tout ce que l'on ramasse lors du nettoyage de la nature avec les chasseurs. Cette multitude de canettes, de bouteilles et autres emballages de sandwiches balancés par la fenêtre.

On peut aussi ajouter ceux qui viennent aux bornes à verre ou à vêtements et qui laissent leurs bouteilles ou textiles au pied sans prendre la peine de les mettre dedans.

On y trouve aussi des ordures. À croire que certains n'ont pas de poubelles !!!



C'est affligeant !

Roland CLOCHARD